



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 juin 2018

La BCE actualise le manuel relatif à l'examen de la qualité des actifs

- Le manuel intègre désormais la nouvelle norme comptable IFRS 9
- Il reflète l'importance accrue des modèles d'activité axés sur les services d'investissement

La supervision bancaire de la BCE a actualisé son manuel relatif à l'examen de la qualité des actifs (*asset quality review* - AQR) des banques de la zone euro. Le manuel contient la méthodologie relative à l'évaluation de la valorisation des actifs bancaires d'un point de vue prudentiel. Sa mise à jour prend en compte les implications de l'entrée en vigueur de la nouvelle norme comptable IFRS 9. En outre, le manuel révisé reflète l'importance accrue, pour la supervision bancaire de la BCE, des modèles d'activité axés sur les services d'investissement.

Le manuel révisé prend en compte la nouvelle approche présentée dans la norme IFRS 9 concernant les dépréciations d'actifs bancaires et le classement des instruments financiers. L'évaluation des niveaux de provision pour les expositions au risque de crédit suit le modèle par étapes de l'IFRS 9, qui introduit la notion d'« augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale » d'un instrument financier, ainsi que l'approche prospective du provisionnement nouvellement introduite qui y est associée.

Afin de mieux évaluer les risques liés aux modèles d'activité bancaire axés sur les services d'investissement, le manuel actualisé élargit le champ de l'examen des expositions à la juste valeur. Au-delà du niveau 3, le manuel inclut des actifs complexes et illiquides de niveau 2 dans le champ de l'examen et introduit de nouveaux éléments méthodologiques.

Le manuel accroît la transparence pour les superviseurs comme pour les investisseurs. L'utilisation d'une même méthodologie pour l'examen de la valorisation des actifs de tous les établissements désormais soumis à la surveillance directe de la BCE garantit une approche cohérente dans l'ensemble de la zone euro.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 20 juin 2018

La BCE actualise le manuel relatif à l'examen de la qualité des actifs

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à David Schäfer
au : +49 69 1344 7450.**

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél.: +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction: Banque de France